<u>Sujet</u>: Vous êtes CPE dans un lycée polyvalent qui dispose d'une section d'enseignement professionnelle. Le proviseur vous demande de présenter votre volet éducatif de l'internat auprès des membres du CP. Vous lui fournirez une fiche synthétique regroupant les grands axes de votre projet « l'internat un lieu de vie et de réussite.

Mesdames messieurs les jury bonjour, je vais vous exposé mon travail sur le thème de l'internat. En effet, je suis CPE dans un lycée polyvalent qui dispose d'une section d'enseignement professionnelle. Le proviseur de l'établissement me demande de présenter le volet éducatif de l'internat auprès des membre du CP. Je vais donc vous présenter une fiche synthétique regroupant les grand axes du projet qui s'intitule « l'internat un lieu de vie et de réussite ».

Pour commencer, il convient de définir ce qu'est l'internat : L'internat est un dispositif d'accompagnement. Il offre à de nombreux élèves la possibilité de poursuivre la formation de leur choix sans contrainte géographique dans un cadre favorable à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. L'internat peut représenter un atout déterminant pour la réussite scolaire et l'intégration sociale de nombreux enfants et adolescents. L'hébergement peut être assuré dans l'établissement de scolarisation, ou dans un autre établissement, en foyer ou chez un correspondant extérieur. Dans ces deux derniers cas, l'élève est appelé interne "externé".

Afin de répondre à mes missions de CPE, il me semble important que l'internat de mon établissement scolaire réponde aux principes éducatifs et pédagogiques que prône le ministère de l'éducation Nationale, de la jeunesse et des sports. La loi nous offre le cadre pour atteindre les objectifs d'un internat du XXI siècle. En effet, ce service est un levier majeur en faveur de la justice sociale et du dynamisme des territoires, l'internat du XXIe siècle, tel qu'il se dessine, sera bien plus qu'une solution d'hébergement. C'est un projet pédagogique avec un mode de fonctionnement adapté aux besoins des élèves et de leurs familles, qui offre aux collégiens et lycéens une mobilité pour suivre des formations

spécifiques, dans un cadre d'études favorable, permettant de bénéficier d'activités culturelles et sportives. Ces objectifs sont évoqués dans la loi de 2019 pour une école de la confiance de JMB, ou l'internat est présenté comme un levier de justice sociale et de dynamisme des territoires. Le projet éducatif et pédagogique de l'internat est présenté lors d'une réunion de rentrée afin que la communauté éducative, les parents et les internes soient informés.

Pour faire le lien avec le métier, je vais m'appuyer sur le référentiel de 2013

- C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- recueillir et communiquer les informations permettant de repérer les élèves en difficulté scolaire et sociale, par exemple dans le cadre des groupes « adultes relais », de suivre l'assiduité des élèves et de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire ;
- contribuer au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours de l'ensemble de la communauté éducative ;
- connaître les missions des partenaires de l'établissement, élaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention pour la lutte contre la violence ainsi que pour l'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC) ;
- conseiller le directeur d'établissement ou son adjoint sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent à la sérénité du climat scolaire ;
- contribuer activement au développement de l'animation socio-éducative et à la mise en œuvre d'une politique de formation à la responsabilité dans le cadre du projet d'établissement.

Puis je vais m'appuyer sur la circulaire des missions de CPE, qu'on retrouve dans le doc 3 qui va légitimer nos actions : Les CPE participent à l'élaboration de la politique éducative de l'établissement. À ce titre, ils contribuent à la mise en œuvre et au suivi du volet éducatif du projet d'établissement. Leurs responsabilités se répartissent dans trois domaines : la politique éducative de l'établissement, le suivi des élèves et

l'organisation de la vie scolaire. Conformément aux dispositions du décret n° 2002-1146 du 4 septembre 2002 relatif aux astreintes des personnels d'éducation logés par nécessité absolue de service dans les établissements publics d'enseignement du second degré relevant du ministère de l'éducation nationale et de son arrêté d'application, les astreintes peuvent être mises en place pour les besoins du service durant la semaine, la nuit, le samedi, le dimanche ou les jours fériés pour effectuer toutes opérations permettant d'assurer la sécurité des personnes, des installations, des biens mobiliers et immobiliers

Projet internat -volet éducatif en lycée polyvalent

But du projet d'internat : Sur 5 ans → Labélisation « Internat d'excellence »

Accordé aux internats qui s'engagent dans une démarche de projet, dans le respect des 6 critères définis dans le cahier des charges du label : un ancrage territorial affirmé, un projet pédagogique et éducatif qui vise l'excellence, des modalités de recrutement et d'accueil des élèves internes clairement définies, un management efficient et des équipes formées aux métiers de l'internat, des conditions d'accueil et d'hébergement des internes attractives et sécurisantes, un pilotage formalisé autour du projet qui mobilise toute la communauté éducative.

La procédure de labellisation est garante de la qualité du projet, notamment au regard de ses objectifs pédagogiques et éducatifs et de ses modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation. Le label est accordé pour une durée de cinq ans, délai au terme duquel le projet fera l'objet d'une évaluation.

Voici le volet éducatif proposé au projet d'internat :

<u>Axes</u>	But/ Objectif principal	Pistes d'actions	<u>Intervenants</u>	<u>Évaluation/</u>
				<u>communication</u>
L'internat un lieu de vie et de réussite à connaitre	Anticiper l'organisation de l'internant est nécessaire afin de garantir les meilleures conditions de vie des élèves et des acteurs → Comprendre les principes et enjeux de l'internat par des informations pratiques → Établir de relations de confiance avec les familles en les intégrant dans le projet	 Modalités de recrutement/ inscription Présentation Réunion et informations pratiques parents pendant la phase de pré-inscription, inscriptions, rentrée: périodes, enjeux, aides financières Entretien bilan au cours de l'année Recrutement et Formation AED → profil spécifique selon besoin → Formation thématique Journée d'intégration → visites, installation, pot, jeux, « boom » 	Anciens AED d'internant? AED/ CPE/ Direction/ Parents/ Agents	Nombre d'inscriptions, réunion, d'échanges Outils: Le volet éducatif d'internat (mail, site) JPO
<u>Un</u> accompagnement pédagogique personnalisé	L'internat développe des conditions de travail de qualité dans un environnement agréable favorisant l'épanouissement global de l'élève. Repérer les difficultés, y remédier, aider	 Études surveillées en salles d'étude équipées en informatique → Organiser les conditions de travail personnel au sein de l'internat Accompagnement personnalisé selon les niveau → tutorat 	AED/AP Étudiant volontaire	Progression élèves Satisfaction des intervenant
Focus élèves BEP	les élèves à s'adapter aux exigences du lycée et à développer leur ambition scolaire.	 → 2nde et 1^{ère} aide aux devoir renforcée → entrainements aux épreuves/examens. Ex : devoir surveillé 1 samedi/2 - Ter et BTS 	CDI/Profs	Outils : bulletin, mails

		 3. CDI → Espace de documentation privilégié + action autour des recherches responsable (numérique) → Documentations/ Brochures ONISEP 		
<u>Suivi et</u>	Le suivi à l'interne/ externe est indispensable pour garantir un lien cohérent entre les acteurs qui se trouve autour de lui. Le projet pédagogique est articulé au projet d'orientation.	l'ENT (cahier de texte numérique, suivi des devoirs et résultats scolaires, accès aux informations sur la vie scolaire tels que emploi du temps, absences et retards, sanctions éventuelles) → permettre aux familles et aux équipes éducatives d'assurer un suivi quotidien et efficace	TICE/ adjoint	Progression élèves Satisfaction des intervenant
construction du projet personnel		→ web classeur	AS/ PsyEN/ PP	
et d'orientation	→ mettre l'accent sur l'apprentissage de l'autonomie et la construction du projet de l'élève.	 2. Informations pratiques → exposition permanente et actualisée sur les orientations Post Bac – Tableau/ Mails → rencontres fréquentes parents/ PP pour une construction progressive et cohérente du projet d'orientation – Réunions 3. Lieu pour préparer son avenir → Intervention extérieur entreprise et visites entreprise → accompagnement de la voie professionnelle (chef d'œuvre) 	VS/ direction/ PP	Outils: bulletin, mails, Pronote, tél, Presse
	Pour que cette vie collective s'organise au mieux, les internes sont représentés par des délégués élus. Ces derniers participent aux	1. Élections des représentant → mettre en place des élections de qualité → E-démocratie	CPE/ Direction/ PP	Maintien ou augmentation du nombre

<u>La vie</u> démocratique	conseils de vie de l'internat qui ont lieu chaque trimestre ainsi que les autres instances où ils sont membre de droit → Faire vivre la vie démocratique au sein de l'internat			d'internes dans les différentes instances Nombre de réunions organisées Nombre de formations mises en place Outils: E-Démocratie, mails, infos Pronote
<u>Le droit et la</u> <u>règle</u>	Le respect de chacun passe par le strict respect des règles de vie en communauté → S'approprier et intégrer les codes sociaux, sur la liberté individuelle et la vie de groupe et le respect du cadre → Comprendre les principes et la nécessité de la règle et du droit et se l'approprier	Présenter le fonctionnement, le RI, les chartes (laïcité, numérique responsable, espaces) 2. Action de remédiation Réécriture du RI internat	CE	Nombre de manquement Nombre de sanction/punition Outil: Site
	L'apprentissage de la responsabilité est l'une des compétences devant être maîtrisée au terme de la scolarité obligatoire. Le droit de participation traduit la volonté de développer des modalités pratiques d'éducation civique, mais aussi la reconnaissance d'un lycéen responsabilisé dans son parcours scolaire.	 → Aux instances ou associations de l'établissement (CA, CESCE, CVL, UNSS, MDL) → Aux préparations d'événements impliquant l'ensemble de l'établissement (rencontres culturelles, festivals, expositions, activités) 	CE	Maintien ou augmentation du nombre d'internes Inscription aux activités péri éducatives Nombre de proposition d'activités ou d'actions.

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité	La mise en place d'un partenariat solide avec l'ensemble des acteurs scolaires permet la prise en charge de la santé de tous élèves internes sur la semaine → Former des futurs citoyens responsables et capables de s'engager	échanges intergénérationnels, actions liées au développement durable, etc.) 2. Santé, prévention, information, suivi: → Séances collectives ou ateliers sur des thématiques (équilibre alimentaire, la puberté, les conduites addictives, la sécurité routière, le bien être à l'internat et la gestion du stress → Prévention des violences (cybersexisme, harcèlement)	CDI/ Médico- social/ associations / AED / intervenants extérieur (commune)	Outils: Site de l'établissement, presse locale
<u>Une ouverture</u> <u>culturelle</u>	Chaque élève doit trouver l'occasion de développer sa personnalité et ses goûts propres, individuellement et collectivement en ayant accès à des activités choisies, dans le cadre des possibilités offertes par l'internat. → Favoriser l'ouverture sur le monde, sur les autres et sur soi-même	Espace culture: salon + sale d'expression 1. Multimédia pour rester connecter → Chaines et presse en anglais, espagnol 2. Pratiques artistiques/ culturelles diverses → Sorties (musée, cinéma) une à deux fois par mois selon l'objet de diffusion → découverte du patrimoine → ateliers (chant choral, théâtre, Ciné-club, jeux de société, linguistiques (LDF)) → Animation/ Soirée à thème : cuisine du monde 3. Section sportive	Intervenants art/culture/ Réf culture / AED / Profs / parents EPS/ Intervenant club/ autres établissements	Maintien ou augmentation du nombre d'internes Inscription aux activités péri éducatives Nombre de proposition d'activités ou d'actions. Outils: Site de l'établissement, presse locale
		1. Espaces de vie collective		

	La qualité de l'environnement est essentiel au bien-être des internes	→ cafétéria, cantine, salon d'échange, CDI (mini)/ salle info/ étude		
Architecture et organisation de l'espace	→ Donner les meilleures conditions de vie aux internes et leur permettre sécurité, épanouissement et bien-être	 → couloir: murs affirmations positives, 2. Espace dortoir → Couleur, intimité pour chacun + matériel 3. Espace ressource → bureaux, infirmerie visible et connue + plan/contact à transmettre aux élèves 4. Espace extérieur → cour (banc, des table) → espaces vert (jardin des poètes/potager) → gymnase (UNSS/ Section sportive) 	CE	
		Chaque espace doit pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap (braille, rampe, ascenseurs) Chaque espace est soigneusement décorés, entretenus par l'ensemble des internes et acteurs qui interviennent. Chaque espace est aménagés pour permettre l'épanouissement de tous.		

Conclusion :					
Ouverture: Insertion sociale/ensemble (valeurs)	professionnelle/ po	olitique. → Interna	t réduit les inégalités,	ouvre les élèves sur	monde qui l'entoure, vivre

Internat:

?

- Comment organisez-vous les temps libres et temps d'étude à l'internat ?
- Comment gérez-vous l'utilisation des portables à l'internat et lors du repas du soir ?
- Comment faites-vous pour vous assurer que les élèves n'utilisent pas leur portable pendant les temps interdit et après l'heure du coucher
- Les élèves souhaitent investir dans une PS4, comment réagissez-vous ? Que leur dites-vous?
- Un élève est emmené par les pompiers à l'hôpital, mais il n'a rien et les pompiers ne le ramènent pas, que faites-vous ?
- Vous êtes CPE en lycée avec internat. Mercredi, 17h, l'AED de service vous appelle pour vous prévenir qu'une élève s'est présentée alcoolisée à l'internat. Le CE est injoignable. Que faites-vous, sachant que vous savez que cette élève risque de se faire battre si vous prévenez ses parents ?
- Vous refusez de poser la punition demandée par le professeur. Il va en salle des profs et avec quelques collègues se rend auprès du chef d'établissement pour se plaindre de votre manque de professionnalisme. Que faites-vous ?